

# Info travaux

## Avenue du Curé-Baud / Tennis des Fraisiers

Travaux de réhabilitation, d'aménagement et de construction d'équipements extérieurs

Janvier à août 2018 - Durée 8 mois

### Objectifs du projet

Dans le cadre du PGEE Plan-les-Ouates, la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales de 2'000 m<sup>3</sup> de capacité est nécessaire. Les trois courts de tennis actuels seront intégralement démolis puis reconstruits après la construction du bassin de rétention.

Le Service des sports de la Ville de Lancy a saisi cette occasion pour prévoir des travaux de réhabilitation du bâtiment du Tennis-Club, des travaux d'aménagement des abords des terrains de tennis ainsi que des travaux de construction de nouveaux équipements extérieurs tels, que padel, mini-tennis, jeux, gradins et rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

### Travaux prévus

- Démolition de l'actuel mur d'entraînement
- Construction d'un court de padel et aménager ses abords en lieu et place du mur d'entraînement
- Divers équipements, tels que mini-tennis, jeux, mobiliers urbains et aménagements paysagers
- Des mâts d'éclairage de 16m de haut autour des courts de tennis n° 1 à 3
- Des gradins et un cheminement piéton autour des courts de tennis n° 1 à 3 avec rampe d'accès au restaurant pour personne à mobilité réduite
- L'ensemble du sous-sol du bâtiment du Tennis Club, aménager des cabines de douches dans les vestiaires, mettre en place un système de ventilation efficace, redistribuer les pièces et désamianter (rapport annexé) le bâtiment (seules les fenêtres sont concernées)
- Des locaux extérieurs pour les containers poubelles et le stockage des équipements de tennis volumineux (SAS d'entrée de la bulle)
- Une mise en passe du bâtiment en lien avec le système de plug-in pour la réservation des courts de tennis

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de respecter la signalisation.

### Renseignements

Service des Sports (SDS)  
Olivier Carnazzola  
Tél. 022 706 16 89

Ville de Lancy

